



CCI FRANCE  
MADAGASCAR

# L'ÉCO

## de la semaine

---

16 au 22 octobre 2021

Conjoncture – Thierry Rajaona table sur une forte croissance	3
Lutte contre les fraudes : Une plateforme d'échanges de données entre les douanes et les impôts	3
Nouveau DG de la JIRAMA - Tous les factures et contrats avec les fournisseurs passés à la loupe	4
Hausse du prix du gaz - Vitogaz coupe la poire en... trois	4
Accès à l'internet : L'Etat concocte une révision à la baisse du tarif	5
Entrepreneuriat : Un concours de startup	5
Relance post-Covid : La CCIA partie prenante dans les initiatives régionales	5
Transport aérien – Le Business plan d'Air Madagascar décolle	6
Jirama : Suivi des doléances des usagers, annoncé par le DGpi	6
Hautes études – Sortie de la 36e Promotion « Soahary » de l'Inscæ	7
Lancement de D'Jino : Série d'animations de vente accompagnée par STAR	7
Vol de rapatriement : 275 passagers débarquent à Ivato	7
Andry Ramaroson - « Comment maintenir le prix du carburant actuel ? »	8
Pr Assoumacou Elia Béatrice : Enseignement supérieur, socle du développement	8
Secteur mines – Le Code minier aux oubliettes ?	9
Secteur mines – Le Code minier aux oubliettes ?	9
Protection des zones forestières de Madagascar - Les hectares ravagés par les feux à surveiller de près	10
Richesses naturelles – Le bois de rose sort de la forêt	10
Agriculture et élevage : Soutien de la France	11
Afrique – Prix Anzisha 2021 : Tsantatiana et Mahefarivo, meilleures jeunes entrepreneurs	11
Solidis – Sipem Banque : Un partenariat pour faciliter l'accès au logement	12
Reprise post-Covid - Le spectre d'une inflation menace l'économie	12
Budget – Dans l'attente des 48 millions de dollars du FMI	13
Alimentation et agriculture : La FAO, le FIDA et le PAM répondent présents	14
Enseignement supérieur – Une nouvelle université privée à Ambohidratrimo	14
Consommation – Le défi de la digitalisation	15
Juridi'Kafe : Le rendez-vous des grands noms du droit malgache	16
Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures - « La hausse des prix à la pompe n'est pas encore d'actualité »	16
Plan Emergence du Sud : Andry Rajoelina demande plus de contribution des PTF	17
Développement rural : Vers une harmonisation des actions de toutes les parties prenantes	17

## Conjoncture – Thierry Rajaona table sur une forte croissance

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS | 16 OCTOBRE 2021

Rompre avec le passé récent. Marqué par dix-huit mois de crise sanitaire. C'est dans cette attitude optimiste que Thierry Rajaona, président du Groupement des entreprises de Madagascar, GEM, s'est présenté à la presse après l'Assemblée générale du rassemblement qu'il regroupe. « Nous saluons la décision des autorités de rouvrir les frontières aériennes. C'est un gage pour la libre circulation des biens et des personnes. Nous avons apprécié les formations pour les employés du tourisme. Nous sommes reconnaissants sur les soutiens financiers accordés à ceux mis au chômage technique ou ayant été licenciés. Maintenant, il est temps de pencher vers l'avenir. Nous espérons un taux de croissance de l'économie, en termes réels du PIB, bien plus que celui de 2019, avant la crise sanitaire » propose-t-il. Pour réaliser une telle performance, Thierry Rajaona attend « un régime fiscal approprié pour les opérateurs installés à Madagascar, et incitatifs pour les investisseurs désireux de venir, une nécessité absolue, dans le projet de loi de finances 2022. Nous avons émis nos suggestions dans ce



Thierry Rajaona, président du Groupement des entreprises de Madagascar.

sens ».

La deuxième Assemblée générale du GEM, à part l'adoption du Rapport d'activités, a bouclé le Budget pour l'exercice à venir. Tout en faisant un

tour de table ou un tour d'horizon pour chacun des secteurs qui le composent, du vécu de la crise sanitaire. L'occasion aussi d'accueillir des nouveaux membres.

## Lutte contre les fraudes : Une plateforme d'échanges de données entre les douanes et les impôts

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 16 OCTOBRE 2021

*L'Etat entend améliorer la collecte des recettes publiques. Les procédures légales sont renforcées pour y parvenir. C'est justement dans cette perspective que les administrations fiscales et douanières travaillent sur le renforcement des actions de lutte contre les fraudes à travers la mise en place d'une plateforme d'échanges de données*

La Direction Générale des Douanes et la Direction Générale des Impôts ont tenu mercredi dernier une réunion destinée justement à réorienter et à renforcer leur collaboration. Une collaboration qui ne date pas d'hier puisqu'elle a déjà fait l'objet d'un protocole de collaboration signé en 2010.

### Relance

Déjà effectif, ce protocole a cependant été suspendu pour diverses raisons. Sa relance va probablement améliorer les choses. Il s'agira notamment de renforcer les contrôles mixtes et les échanges d'informations entre ces deux entités de collecte des recettes publiques. « L'objectif est d'arriver à un accroissement des recettes fiscales et douanières à travers un renforcement des contrôles et une fluidification des échanges des données », précise un responsable de l'administration douanière. En effet, l'exploitation conjointe des données et l'échange d'information entre les deux directions générales constituent les pierres



Les techniciens de la DGD et de la DGI ont planché sur les moyens d'optimiser les contrôles

angulaires du renforcement de la lutte contre les fraudes. Et ce, pour la bonne et simple raison que les deux administrations font face aux mêmes fraudeurs. Ce qui fait que la meilleure stratégie de ciblage et de mesure du risque de non-conformité douanière et fiscale est de coupler les bases de données des deux administrations et de partager des informations sur les profils

des contribuables. Pour le contribuable, cette collaboration entre les douanes et les impôts leur évite une perte de temps dans la mesure où les contrôles fiscaux et douaniers se font en même temps.

### En interne

À terme, l'exploitation en commun des informations sur les contribuables accumulées au niveau de chacune des deux directions générales permettra d'améliorer les contrôles et la lutte contre les fraudes et de parvenir ainsi à accroître les recettes fiscales et douanières. « Cette plateforme d'échanges de données réalisée en interne au niveau des douanes et des impôts va permettre de faire une économie d'échelle en matière de contrôle », précise Ernest Lainkana Zafivanona, Directeur Général des Douanes. Une manière en somme d'optimiser les résultats des contrôles et de limiter ainsi les fraudes et par conséquent d'augmenter les recettes fiscales.

# Nouveau DG de la JIRAMA - Tous les factures et contrats avec les fournisseurs passés à la loupe

ROVA RANDRIA | LA VERITE | 16 OCTOBRE 2021

Tout comme son prédécesseur Vonjy Andriamanga, Rivo Radanielina, le nouveau directeur général de la compagnie Jiro sy Rano Malagasy (JIRAMA), passera au crible tous les contrats et factures que l'entreprise a conclus avec ses fournisseurs. « Ce n'est plus une nouvelle pour personne, la JIRAMA a encore aujourd'hui de gros problèmes financiers.

A cet effet, nous faisons un audit de toutes nos factures et nos contrats pour voir si les produits livrés correspondent aux factures données et vice versa. Il faut dire que la réquisition de la Jovena n'est pas une solution pérenne aux problèmes actuels de la JIRAMA. C'est pour cette raison que nous avons entamé dès cette semaine cet audit. Toutefois, nous avons déjà eu une discussion avec les responsables au sein de Jovena concernant la situation, et les négociations vont bon train », détaille le DG par intérim de la société, hier, à son siège sis à Ambohitavo Ambony, durant la passation de pouvoir entre les deux responsables.

En tout cas, la Jovena et la JIRAMA sont quasiment sur la même longueur d'onde. « Actuellement, le passif



de la compagnie nationale d'eau et d'électricité est encore très élevé. Pour notre part, les factures de ces sept voire huit derniers mois restent encore impayées jusqu'à maintenant. Cette réquisition n'est donc pas une solution ni pour la JIRAMA, ni pour ses fournisseurs. Elle pourrait sembler être une bonne alternative mais seulement à court terme. Notre souci repose sur le fait que quand la JIRAMA ne paye pas ses arriérés, nous, les fournisseurs, n'avons

plus les moyens d'importer du carburant dont cette compagnie aura besoin. Une autre réponse pérenne devrait être trouvée », avait effectivement expliqué Benjamin Memmi, directeur général de la Jovena.

Par ailleurs, le nouveau responsable au sein de la JIRAMA priorisera aussi l'amélioration du réseau électrique de la compagnie et la facilitation des branchements en eau et électricité.

## Hausse du prix du gaz - Vitogaz coupe la poire en... trois

HARY RAKOTO | LA VERITE | 16 OCTOBRE 2021

Capitulation. Vitogaz regrette la tournure prise par l'application des nouveaux tarifs sur ses bouteilles de gaz. C'est de cette manière que la société a annoncé son point de vue par rapport à la situation actuelle à travers les réseaux sociaux. Le prix du gaz subira ainsi des modifications à partir de lundi, mais avec des précisions apportées par la société.

« Vitogaz conçoit un retour au prix appliqués avant le 1er octobre pour les bouteilles de 4 kg et sur la vente de gaz en détail GAZ'NAKA, des produits censés être les plus accessibles pour la majorité de la population malagasy, ceci dès le lundi 18 octobre prochain. Toutefois, compte tenu du contexte international et la volonté du ministre de tutelle, Vitogaz convient de se réunir autour d'une table avec ce dernier pour discuter d'un lissage progressif des prix sur les bouteilles de 9 kg, 12.5 kg et 39 kg », explique l'entreprise.

Concrètement, alors oui et non, le prix baissera pour une partie des produits de la société mais restera aussi sur cette tendance haussière pour d'autres produits, et cela dans la mesure où Vitogaz ne peut se permettre de faire fi du contexte international du marché

du gaz combustible qui se penche, à l'heure actuelle, inexorablement vers une tendance haussière. Le retour des anciens prix s'appliquera uniquement pour les produits les plus accessibles pour les ménages à revenu moyen, tandis que les autres produits subiront inévitablement une augmentation tôt ou tard.

### Lissage des prix

Afin de préserver les intérêts des consommateurs, la société appliquera le système de lissage qui consiste à reporter ultérieurement une partie des variations de la vérité des prix. De plus, Vitogaz s'engage à ce que tout changement de prix futur se fera en concertation avec le ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation (MICC) et le ministère de l'Energie et des Hydrocarbures (MEH), tout cela afin d'éviter que pareille situation comme ce qui se passe maintenant se reproduise. Autrement dit, actuellement, tout le monde y trouve son compte. D'un côté, la population peut encore jouir du prix - plus ou moins abordable - du gaz au détail. Mais de l'autre, Vitogaz maintiendra le prix de certains de ses produits à la hausse et enfin le ministère qui a obtenu gain de



cause en obtenant un retour aux prix appliqués avant le 1er octobre pour une partie des produits de cette entreprise. Pour rappel, depuis le 1er mars 2021, le prix d'une bouteille verte de 9 kg à Antananarivo était de 51 800 ariary contre 57 000 ariary auparavant, soit une baisse d'environ 9 % pour ensuite subir une nouvelle hausse de 16 % depuis le début du mois. Une décision qui, selon la société, résulte de la hausse des cours mondiaux du gaz butane. En effet, malgré la volonté de la société Vitogaz de maintenir le prix du gaz à son niveau actuel (la dernière hausse a eu lieu au mois de février 2020), les augmentations ininterrompues du cours du produit sur le marché international depuis plusieurs mois ont contraint le distributeur malagasy à revoir ses prix à la hausse.

## Accès à l'internet : L'Etat concocte une révision à la baisse du tarif

RIJA R. | MIDI MADAGASIKARA | 16 OCTOBRE 2021

Le ministère du Développement Numérique, de la Transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications « étudie » actuellement, selon son secrétaire général Andry Rasoanaivo, la révision à la baisse du tarif de l'internet dans le pays. « Nous sommes actuellement en discussion avec les opérateurs dans

ce cadre », a-t-il confié à la presse hier. Cette révision concoctée par l'Etat fait partie de la stratégie qu'il va adopter pour atteindre les objectifs fixés sur les différents projets de digitalisation et la mise en place d'un écosystème favorable au développement de l'industrie numérique dans le pays. La facilitation de l'accès des citoyens aux services

numériques à moindre coûts figure, en effet, dans la politique du département en charge de la transformation digitale. Notons qu'actuellement, le taux de pénétration d'Internet dans le pays est à 18%. En 2022, le ministère compte atteindre les 26%.

## Entrepreneuriat : Un concours de startup

CLAUDIA R. | MA-LAZA | 18 OCTOBRE 2021

Inculquer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. C'est l'un des objectifs du concours de startup, organisé par la maison de communication des universités (MCU) autour du thème des ODD, selon les précisions de Fanjanarivo Symonette Pascaline, DG de la MCU en expliquant qu'« une telle initiative favorisera chez les jeunes la création de projets autour du développement durable, sachant qu'il existe 17 ODD. Il peut s'agir de lutte contre la pauvreté, d'accès à l'eau potable ou à l'énergie en tenant compte de la protection de l'environnement... ».

Grace à un partenariat avec Nexta,

structure d'accompagnement de l'entrepreneuriat innovant, les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement à partir de l'année prochaine. Les jeunes, inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés et dont les offres de formation sont habilitées par l'Etat, pourront participer à ce concours. L'inscription aux épreuves se fait en ligne, sur les réseaux sociaux de ces deux entités jusqu'au 30 novembre prochain. «Chaque année des milliers de jeunes arrivent sur le marché du travail, mais il n'est pas facile de trouver un emploi. Nous avons la volonté de



développer l'entrepreneuriat», confie Manda Razakamanarina, chargé de projet « innovation » de la structure d'accompagnement.

## Relance post-Covid : La CCIA partie prenante dans les initiatives régionales

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 18 OCTOBRE 2021

*Ce ne sont pas les initiatives régionales et internationales qui manquent en matière de relance économique post-Covid 19. A travers des organismes parapubliques, Madagascar participe à ces initiatives.*

A l'instar de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo dont la présidente Joséphine Soanorondriaka Andriamamonjariison a été présente à la cérémonie de signature d'un nouvel accord de partenariat entre la Chambre de Commerce Internationale (CCI-IBO) et la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF), au Siège de la CCI-IBO à Paris, le 4 octobre 2021.

### Forum Economique Francophone

« Il s'agit d'un accord visant la facilitation des affaires en cette période de relance économique post Covid-19, à partir des économies émergentes ou en développement du continent africain et qui impliqueront par des actions concrètes, les chambres du réseau africain et francophone de la CPCCAF », précise la CCIA dans un communiqué. La CCI-IBO dont le siège est situé à Paris a été fondée en 1919, jouit d'un statut d'observateur auprès de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Elle a entre autres missions de promouvoir la paix et la prospérité à travers le commerce international. Elle représente également les entreprises de tous les secteurs dans toutes les régions du



La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo figure parmi les acteurs de la relance post-Covid.

monde Quant à la CPCCAF, créée en 1973, elle est partenaire de la CCI-IBO depuis 2007. La Chambre consulaire d'Antananarivo (CCIA) est membre de la CPCCAF. C'est d'ailleurs grâce à cette affiliation que la CCIA sera également partie prenante au prochain Forum Economique Francophone (FEF) auquel la CPCCAF participera. Cet événement qui aura lieu à Djerba (Tunisie) portera sur le thème: « Pour une croissance partagée dans l'espace francophone » et ce, en marge du 18e Sommet de la Francophonie devant réunir les chefs d'Etat et de gouvernement des pays

membres et associés de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

### CBOI

A noter que la CCIA est également membre de l'organisation des entreprises Cap Business Océan Indien (CBOI). Sa présidente Joséphine Andriamamonjariison était élue en mai dernier à la présidence de cet organisme qui a pris la relève de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien (UCCIOI) créée en 2005, lors du premier Forum Economique des Iles de l'Océan Indien (FEIOI) à Madagascar, par sept membres fondateurs. A savoir : l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Comores (UCCIA), Fédération des CCI de Madagascar (FCCIM), Mauritius Chamber of Commerce and Industry (MCCI), CCI de Mayotte (CCIM), CCI de La Réunion (CCIR) et Seychelles Chamber of Commerce and Industry (SCCI), et CCI d'Antananarivo (CCIA). La CBOI rassemble actuellement 34 CCI et organisations professionnelles représentant près de 200.000 entreprises de la zone sud-ouest de l'Océan Indien.

# Transport aérien – Le Business plan d’Air Madagascar décolle

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS | 18 OCTOBRE 2021

*Non- communiqués en Conseil des ministres, publiés ailleurs, les traits essentiels du Business plan de redressement d’Air Madagascar ont été dévoilés aux employés. Enfin.*

L’horizon bouché se dégage pour Air Madagascar. Appelée à faire ses bagages. Les détails de son fameux Business plan, tenu en cachette, ont été partagés par ses dirigeants aux employés. Premiers concernés par les mutations à venir, réunis en Assemblée générale. Les points à retenir dans cette recherche de solution s’énoncent comme suit.

Concernant son statut légal, « Air Madagascar a été mise en redressement judiciaire. La procédure collective d’apurement des passifs évoquée en Conseil des ministres, a été déposée le 14 octobre ». Ce qui va lui permettre de se protéger d’éventuelles poursuites de ses créanciers et d’éviter la déclaration de faillite. Selon des fidèles attachés à l’enseigne Air Madagascar « dans ce cas de figure, le changement de dénomination sociale n’a plus aucune importance. À moins de vouloir marquer à tout prix ce nouveau départ ».

Sur le volet opérationnel, « Air Madagascar (la maison mère), fusionnera avec sa filiale Tsaradia, assurant les vols domestiques, et deviendra Madagascar Airlines. La location d’un Boeing 787 avec équipage, maintenance et assurance, en ACMI pour desservir la ligne Antananarivo-ParisAntananarivo. L’exploitation de cette ligne devra commencer le 6 novembre avec deux fréquences par semaine estimées. Son A340, en cours d’immatriculation, va être mis à la disposition de la destination chinoise, une fois cette procédure achevée. L’autre A340 attend l’acquisition de moteur pour reprendre son envol ».

## Compression massive

## Jirama : Suivi des doléances des usagers, annoncé par le DGpi

ANTSA R. | MIDI MADAGASIKARA | 18 OCTOBRE 2021

Le nouveau DG par intérim de la Jirama, Rivo Radanielina, affiche un grand enthousiasme pour améliorer la qualité de services offerts aux usagers de la Jirama. Après sa prise de fonction, il a effectué, samedi dernier, une visite à l’agence Ambatonakanga, avec le ministre de l’Energie et des Hydrocarbures Andry Ramarison et des membres du Conseil d’Administration de la Jirama, sous la houlette de son président Solo Andriamanampisoa. À l’occasion de cette descente, le DGpi a annoncé la reprise du relevé d’Index par les Releveurs. Toutefois, les clients qui préfèrent l’autorelevé peuvent le faire et un contrôle du relevé sera effectué tous les trois mois, selon ses explications.

**Actions.** En outre, il a évoqué d’autres points au bénéfice des usagers. « Un kiosque va être installé dans les agences pour prendre en charge les factures ayant connu une hausse au-delà de 50%. Les branchements en souffrance sont prioritaires jusqu’à la fin de cette année. La production supplémentaire de 40.000 m<sup>3</sup> d’eau par jour, produite par la nouvelle station de Mandrozeza II sera injectée dans les réseaux d’alimentation.



Air Madagascar reprendra bientôt son envol.

Les litiges avec Air France sur la location-vente de ces A340, ayant débouché par une amende de 46 millions d’euros infligée par le Tribunal de commerce de Paris à l’encontre d’Air Madagascar, serait résolue par la voie d’une médiation en les deux protagonistes. La ré-immatriculation de l’un des deux A340 serait un bon signe allant dans ce sens. Malgré les critiques selon lesquelles, l’acquisition et l’exploitation de ces deux aéronefs, budgétivores à l’entretien et gros consommateurs de carburants, ont l’une des causes du déficit financier abyssal d’Air Madagascar. 80 millions de dollars de pertes et de dettes aux derniers décomptes, il a été décidé de les maintenir et de les entretenir.

Madagascar Airlines prévoit également de louer un Embraer E 190, toujours sous le format Acmi, pour les vols régionaux. Une ligne reliant La Réunion

est, par exemple, en option. Alors que les vols domestiques vont s’organiser comme auparavant.

En outre, « la compagnie fusionnée aura pour ambition de remettre à flot son centre de maintenance aéronautique. Ce centre avait fait la fierté d’Air Madagascar pour la réparation des aéronefs ».

Sur l’aspect social, une réduction du nombre du personnel est à t tendue compte tenu de l’effectif jugé pléthorique d’Air Madagascar et de Tsaradia par rapport au nombre d’appareils composant sa flotte. Une incitation au départ volontaire est à initier, pour arriver à « une compression massive à visage humain ».

Les grandes « lignes » de l’opération sauvetage sont ainsi tracées. Il reste à les suivre pour un atterrissage en douceur.

Toutes les unités de traitement d’eau conteneurisée (UTC) seront mises en service d’ici la fin de l’année, ce qui donnera une production d’eau supplémentaire de 64.000 m<sup>3</sup>/j pour Antananarivo et ses environs. Dans les régions qui souffrent également des problèmes liés à l’alimentation en eau, un dédoublement des conduites est en cours, comme c’est le cas à Mahajanga et à Antsiranana. Enfin, l’amélioration et le renforcement des réseaux électriques seront accélérés », a-t-il déclaré. D’après ses propos, ce dernier défi concerne la continuité du programme éclairages publics et le projet Branchement “Mora”, la mise en œuvre du projet « Jiro Ho Anao » qui consiste à la remise de kits solaires dans les zones desservies par les réseaux de la Jirama. « Les localités, entre autres Katsepy et le Sud du pays en seront pilotes. Le projet vise déployer 500 kits solaires cette année », a indiqué le DGpi. Selon ses explications, cette action figure parmi les promesses présidentielles, concernant l’accès à l’électricité pour tous.

# Hautes études – Sortie de la 36e Promotion « Soahary » de l'Inscæ

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS | 19 OCTOBRE 2021

Le jour de gloire est arrivé pour eux. L'Institut National des Sciences Comptables et de l'Administration d'Entreprises (Inscæ), célèbre et fête la sortie de la 36e promotion, baptisé sous le nom de: « Soahary » au CCI Ivato. Soahary signifie « Tsara voatra » ou « Bien conçu ». À l'image des promus. Fidèles aux vertus véhiculées et défendues par l'Inscæ.

Depuis sa création, l'Inscæ a délivré 8 308 diplômes et plus de 24 000 certificats aux cadres et aux dirigeants d'entreprises dans l'optique de mise à jour des connaissances, de perfectionnement, voire de renforcement de capacité.

« Il importe de souligner qu'avec les Instituts d'administration des entreprises, IAE de France, Poitiers et Lyon, l'Inscæ délivre en double-diplomation en Master et organise en cotutelle et/ou en codirection le Doctorat en Sciences de Gestion. Par ailleurs, Inscæ offre une possibilité de mobilité des étudiants et entreprises avec l'Université Laval et l'Université de Québec à Trois Rivières, Canada », tient à souligner un membre du collège des enseignants.

« De plus, la majorité des professeurs



Les nouveaux diplômés de l'Inscæ.

permanents de l'Inscæ est titulaire du Doctorat en sciences de gestion ou du doctorat en sciences économiques ou du Diplôme d'expertise comptable. En vertu de l'Arrêté Ministériel N° 1953/2013-MESupRES du 31 Janvier 2013, l'Inscæ a obtenu son habilitation pour l'école Doctorale. Ainsi, neuf thèses de Doctorat et soixante-dix-neuf mémoires de Master recherche en sciences de gestion ont été déjà soutenues » rapporte-t-il. Comme pour rappeler la qualité des cours dispensés.

Conformes aux résultats obtenus. « Nous vous sommes très reconnaissants quant à la contribution de BNI, SPAT, ARO, STAR, FTHM, SONAPAR dans cet événement marquant pour nos étudiants », résume un haut responsable de l'Institut, devenu une véritable institution à la renommée internationale au fil des années. Ne pouvant pas rester leader et excellent qu'en innovant, l'Institut adopte toujours le slogan « We continue innovating ».

# Lancement de D'Jino : Série d'animations de vente accompagnée par STAR

ANTSIA R. | MIDI MADAGASIKARA | 19 OCTOBRE 2021

Une marque internationale ! C'est ainsi que D'Jino est présentée sur le marché de boissons sucrées à Madagascar. Lancée officiellement en juin 2021, cette nouvelle marque est produite et distribuée par STAR, proposant d'emblée trois parfums aux consommateurs. Ce mois d'octobre, la marque revient en force en mettant en avant un nouveau parfum et également un nouveau type de recette sans gaz : le D'Jino Ice Tea saveur pêche. « Il s'agit d'une suite logique du premier lancement fait sur la marque car comme nous l'avions promis il y a quelques mois, des nouveautés viendront étoffer la gamme. À l'inverse de ses aînés qui sont gazéifiés, elle se démarque par sa recette sans gaz, sa saveur pêche et ses extraits naturels de thé. Ceci répond à la demande grandissante en boissons naturelles du



marché », a déclaré Hobinirina Rakoto Andrianaivo, responsable de marques D'Jino. Selon sa présentation, le choix du parfum pêche répond à la préférence des consommateurs qui sont très amateurs de ce parfum suite aux sondages qu'on a effectués. À noter

que D'Jino Ice Tea pêche est aujourd'hui l'unique thé glacé en bouteille en verre du marché. Ses promoteurs mettent en avant l'avantage d'être économique et écologique, car n'entraînant pas de déchets.

# Vol de rapatriement : 275 passagers débarquent à Ivato

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 19 OCTOBRE 2021

Un avant-gout de la réouverture des frontières. 275 passagers d'un vol Air France en provenance de Paris ont débarqué hier à l'aéroport international d'Ivato. Il s'agit en fait de l'un des tout derniers vols de rapatriement autorisés par Madagascar. Un test grandeur

nature pour les procédures à suivre à la prochaine réouverture effective des frontières prévue, rappelons-le, au 23 octobre pour les vols régionaux et au 6 novembre pour les vols internationaux. Les passagers ont subi un test PCR 48 heures à 72 heures avant leur départ.

À leur arrivée, un autre test PCR est obligatoire. Suivi d'un confinement de 24 heures à 48 heures avant qu'ils puissent sortir si le résultat du test est négatif. Les mesures sont saluées par les professionnels du tourisme.

## Andry Ramaroson - « Comment maintenir le prix du carburant actuel ? »

HARY RAKOTO | LA VERITE | 19 OCTOBRE 2021

Consensus. Le ministre de l'Energie et des Hydrocarbures, Andry Ramaroson, accompagné de l'équipe de l'organisme Economic Development Board, de la Direction du trésor ainsi que celle de la douane, ont effectué hier une réunion avec le représentant du groupement des pétroliers, et cela dans l'objectif de sortir une solution concrète afin de maintenir le prix du carburant en son état actuel. « Nous étudierons toutes les alternatives envisageables afin de garder les tarifs tels qu'ils sont présentement, de manière à atténuer les impacts sur le quotidien des Malagasy dont la faiblesse du pouvoir d'achat qui est encore persistante », explique sur les réseaux sociaux le ministre de l'Energie et des Hydrocarbures. En effet, si les effets de la pandémie s'estompent, la consommation redémarrera. La hausse de prix du pétrole illustre cette soudaine reprise économique. Selon la logique, la Grande île aura du mal à déroger à cette règle même si le prix du litre d'essence et celui du gazole n'avaient pas bougé depuis deux ans. Ainsi, le prix du carburant reste le même depuis le 20 juin 2019. Jour où les négociations qui ont eu lieu entre l'Etat et les compagnies pétrolières ont permis d'asseoir le prix du gasoil à 3 400 ariary le litre, 4 100 ariary pour le supercarburant et 2 130 ariary pour le pétrole lampant. Pourtant, si l'Etat maintient les prix actuels, l'écart entre le prix d'achat d'un litre d'essence et



sa vente serait de 450 ariary, selon les observations de l'Office malgache des hydrocarbures (OMH).

### Désaccord

Maintes fois, les compagnies pétrolières ont manifesté leur désaccord sur le mécanisme d'ajustement automatique des prix minima affichés à la pompe (PMPA). Pour comparaison, les prix à la pompe n'ont pas varié depuis juin 2019 pour Madagascar. Mais pour les pays insulaires voisins, chaque premier jour du mois, les stations-services ajustent leurs tarifs aux décisions préfectorales de manière à afficher une réelle vérité des prix. D'ailleurs, si l'an dernier, le cours du pétrole s'est effondré à cause de la pandémie mondiale, le phénomène a permis aux autorités de lisser le déficit financier de l'OMH. Ces

pertes étaient dues au maintien d'un prix de vente inférieur au prix d'achat par litre. Avec, la baisse du Brent, le maintien des prix du litre à la pompe a permis de combler le trou dans les caisses. Mais actuellement, avec la reprise, même les bailleurs à l'image du Fonds monétaire international (FMI) préconisent de maintenir le prix du carburant à un niveau conforme avec les coûts du marché, afin d'éviter l'accumulation d'un nouveau passif envers les distributeurs. Ainsi, a priori, le prix du carburant ne pourrait pas échapper à une hausse et il est fort possible qu'il en soit de même pour le prix de l'électricité. Celle-ci est produite, pour l'essentiel, avec des énergies fossiles.

## Pr Assoumacou Elia Béatrice : Enseignement supérieur, socle du développement

C. R. | MA-LAZA | 19 OCTOBRE 2021

Le Pr Elia Béatrice Assoumacou, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a réitéré hier à l'université Andrainjato de Fianarantsoa, l'importance de l'enseignement supérieur. Ce fut à l'occasion de la cérémonie de la rentrée solennelle de l'année universitaire 2021-2022.

« Il n'y aura pas d'émergence si le dispositif d'épanouissement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique n'est pas assuré. Le développement est un processus multidimensionnel et l'enseignement technique et la recherche scientifique ne peuvent pas en être dissociés », a-t-elle précisé.

« Beaucoup de choses ont été faites pour l'amélioration et le développement de l'enseignement supérieur », a-t-elle rappelé. Parmi les réalisations du ministère depuis un an et demi, on peut citer l'approbation de la loi régissant le statut des enseignants-chercheurs et



des chercheurs-enseignants, qui a été promulguée avec succès. Quant à la loi régissant l'autonomie des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, elle est en attente d'approbation au Sénat.

Par ailleurs, l'ordonnance sur la rémunération des préparateurs aux épreuves du baccalauréat a été bonifiée. Elle sera désormais doublée. 47 des 52 demandes de dérogation de maintien d'entretien ont été approuvées. Au

total, 100 enseignants-chercheurs et chercheurs-enseignants ont été recrutés. Pour cette année le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a obtenu 100 postes budgétaires supplémentaires. Et les employés de courte durée (ECD) seront recrutés en tant qu'employés permanents.

Si des réalisations ont été faites, de nombreuses étapes restent encore à franchir, a indiqué la ministre.



## Secteur mines – Le Code minier aux oubliettes ?

MIRANA IHARILIVA | L'EXPRESS | 20 OCTOBRE 2021

*Les grandes lignes de la réforme du Code minier devaient être présentées à l'actuelle session parlementaire. Des sujets restent encore à traiter.*

On n'en parle plus depuis des mois. Le ministre des Mines intérimaire, le Premier ministre Christian Ntsay, n'a jamais mené une seule réunion avec le comité de réflexion sur la réforme du Code minier depuis qu'il est à la tête du ministère suite à la démission de Brice Randrianasolo, le 18 août 2021. Les réunions ont déjà été quelque peu compromises lors de la pandémie en 2020. Cette année, elles ont pu reprendre, une fois par semaine ou par mois, dépendant de l'emploi du temps des membres du comité, sans pour autant aboutir à des ententes finales. Le changement de stratégie est chuchoté dans les couloirs. « La mise en place d'un deuxième comité serait en cours pour suppléer le comité en place depuis le mois de janvier 2020 » informe une source.

« De nouvelles réflexions sont sûrement demandées vu le changement au niveau du ministère » ajoute-t-elle. Le comité comprend les représentants des opérateurs des petites mines, de l'administration qui est le ministère chargé des Mines, du Syndicat, de la chambre des Mines et de la société civile. Le goulot d'étranglement résidait

surtout dans les « intérêts » des grandes mines.

### Pas de statut

« L'augmentation du taux des ristournes et redevances pour les grandes compagnies minières ne constitue plus un problème. Les réflexions ont été basées sur une très bonne équation rationnelle et le système peut être appliqué. 0,5% de ces taxes peut même être versé dans le basket fund de l'Etat » livre un représentant au sein du comité. Mais d'autres enjeux doivent être pris en considération, comme la portée de la loi LGIM (Loi sur les grands investissements miniers) qui ne s'applique pour le moment qu'à la société Ambatovy. Alors que le projet Wisco (exploitation du fer de Soalala) est remis sur le tapis. La LGIM relate les 2% de redevances minières lesquelles bénéficient de 50% d'abattement tarifaire. Cette loi accorde d'autres avantages au niveau des procédures d'exportation relatives au droit de certificat de conformité. Un droit qui est à vingt fois plus pour l'exportation du cristal par exemple, en tenant compte du pourcentage de prix de vente international. Concernant les petites mines justement, a-t-on songé



à la gestion efficace et efficiente des ruées qui surviennent à l'improviste ? Les opérateurs en petites mines n'ont toujours pas de statut particulier. Le circuit des ristournes et redevances ainsi que les laissez-passer à payer par ces opérateurs ne sont pas clairs et restent très ouverts à toute forme de corruption. Deux régions en particulier sont citées par les opérateurs en petites mines. « On nous demande de payer 15 ariary par kg pour ce laissez-passer en ligne délivré par le ministère. Et où va tout cet argent alors que nous payons déjà des ristournes auprès des communes ? » se demande un opérateur. La question des saisies des produits sur les routes nationales fait aussi débat au sein du comité. A plusieurs reprises ce sont des procureurs qui effectuent ces saisies et non la police des mines.

## Secteur mines – Le Code minier aux oubliettes ?

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 20 OCTOBRE 2021

*L'initiative vient d'une femme entrepreneure rurale, en l'occurrence Lysianne Rasamimanana. Elle a créé une entreprise rurale de transformation de l'agriculture et de l'élevage, dénommée Ferme de Bongolava, qui est basée à Tsiroanomandidy.*

C'est une grande première dans le domaine du développement rural à Madagascar. Cette société agricole dispose d'un vaste terrain servant à développer des cultures de saison comme le riz, le maïs et l'arachide ainsi que des cultures de rente comme le café, sans oublier la promotion de la filière arboriculture tel que l'avocat et l'orange. En matière d'élevage, cette femme entrepreneure s'est lancée dans l'aviculture et l'élevage porcin ainsi que l'engraissement de zébus et l'élevage de vaches laitières. Compte tenu de la forte fluctuation des prix de ces produits agricoles et d'élevage, le promoteur de la Ferme de Bongolava, a opté pour la transformation de l'agriculture.

**Lutte contre l'insécurité.** Toutes les productions issues de la ferme ne sont pas ainsi commercialisées mais sont plutôt destinées à alimenter ses unités de transformation sur place. « Ce qui permettra de créer de la valeur

ajoutée locale tout en générant des emplois pour la population provenant de nos trois communes d'intervention, à savoir, Tsiroanomandidy Fihaonana, Ambatolampy et Bemahatazana. Notre objectif consiste, non seulement à contribuer au développement socio-économique de la région de Bongolava mais aussi, à contribuer à la lutte contre l'insécurité dans ces communes qui sont catégorisées en zone rouge. Pour ce faire, nous recrutons autant que possible des jeunes ruraux à travailler dans la Ferme de Bongolava pour éviter leur oisiveté. Rien que pour les activités agricoles saisonnières, nous travaillons en partenariat avec 450 ménages ruraux depuis la campagne de production jusqu'à la période de récolte », selon les explications du promoteur de ce projet.

**Produits très prisés.** Parlant de la transformation de l'agriculture proprement dite, la Ferme de Bongolava

vient de produire des glaces fermières et des esquimaux artisanaux, à base de lait des vaches et des œufs issus de la Ferme. « Ces produits alimentaires qui sont 100% naturels et sans conservateur, étaient très prisés lors de la 12e édition de la Foire de l'Élevage, de la Pêche et de l'Agriculture, organisée dernièrement par le MPE (Malagasy Professionnels de l'Élevage) à Nanisana ». Des produits de charcuterie seront bientôt lancés sur le marché. Par ailleurs, cette entreprise rurale œuvre pour la préservation de l'environnement en effectuant chaque année un reboisement des arbres autochtones, et ce, dans le but de protéger les sources d'eau alimentant la ferme. « Il faut savoir que tous nos produits sont naturels en amont jusqu'en aval des chaînes de valeur. Nous fabriquons nous-mêmes, des engrais composts à base de déchets végétaux et des fientes d'animaux, entre autres », a-t-il conclu.

# Protection des zones forestières de Madagascar - Les hectares ravagés par les feux à surveiller de près

ROVA RANDRIA | LA VERITE | 20 OCTOBRE 2021

Limiter le développement des exploitations illicites de maïs. Au cours des trois dernières années, les autorités, les gestionnaires des aires protégées mais aussi les défenseurs de l'environnement ont constaté que ces exploitations illicites de maïs sont aujourd'hui la principale origine de l'intensification des feux de brousse dans les quatre coins de la Grande île mais principalement dans les parcs nationaux comme Menabe Antimena ou encore Ankarafantsika.

Pour ce dernier, récemment, plus de 3 200 hectares de terrains ont été ravagés par les feux en l'espace d'un mois, soit l'équivalent de toute la ville de Toamasina. Les malfaiteurs brûlent les zones forestières. Ensuite, ils récupèrent le bois brûlé pour en faire du charbon. Quand vient enfin la période des pluies, ils reviennent à la charge pour y planter leurs semences de maïs, et attendre trois mois pour la récolte. Ce schéma se répète encore et encore, engendrant la perte de plusieurs centaines voire milliers d'hectares de zones forestières par année dans le pays. C'est pour cette raison que tous les acteurs de la



lutte contre les feux doivent redoubler de vigilance et renforcer les patrouilles pour éviter que ces hectares ravagés par les feux ne soient envahis par les plantations illégales de maïs.

Pour aider la réserve d'Ankarafantsika à « soigner ses blessures », le gestionnaire, Madagascar National Parks (MNP) prévoit toujours des actions de restauration pour les zones du parc touchées par les feux. « Ankarafantsika est continuellement en feu. Nous effectuons alors des actions de restauration pour veiller à ce que la superficie du parc ne diminue pas mais aussi et surtout pour préserver notre patrimoine naturel, sur lequel toutes nos activités que ce soient touristiques ou

encore agricoles reposent entièrement. Ces actions se font en collaboration avec nos partenaires. Chacun s'engage selon ses possibilités. Concernant les 3 200 hectares que nous avons perdus au cours du mois dernier, seuls 900 hectares ne trouvent pas preneurs. Le programme PADAV s'est par exemple porté volontaire pour restaurer près de 900 hectares » explique le professeur Mamy Rakotoarijaona, directeur général du MNP, hier, à son siège à Ambatobe, durant une conférence de presse sur les récents feux de forêts à Ankarafantsika. Dans les détails, cette reforestation peut se faire de deux méthodes, soit de manière passive : « Nous ne touchons à rien, nous ne faisons que surveiller et laisser la nature faire les choses », détaille le responsable ; soit de manière active c'est-à-dire une reforestation est nécessaire. Le choix de la méthode dépend ensuite de l'étendue de la dégradation du terrain. En tout cas, ces actions de surveillance et de restauration ne doivent pas se limiter à Ankarafantsika, mais doivent s'étendre sur toutes les zones touchées par les feux de brousse.

## Richesses naturelles – Le bois de rose sort de la forêt

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS | 20 OCTOBRE 2021

Sophie Ratsiraka, ministre de l'Artisanat et des métiers, a eu gain de cause. À la demande des sculpteurs de la région Amoron'i Mania, elle a proposé au Premier ministre Christian Ntsay et à la ministre de l'Environnement et du développement durable, MEDD, Baomiatotse Vahinala Raharinirina, que ces artistes, créateurs et inventifs, puissent utiliser les palissandres et bois de rose stockés comme matière première à ciseler en produits finis. « Des formalités strictes doivent être mises en place et remplies. Il ne s'agit pas de nouvelles coupes » s'empresse de préciser Sophie Ratsiraka pour « couper court » à d'éventuelles fausses interprétations et de possibles amalgames autour de cette initiative. Car il existe bel et bien des difficultés pour gérer ces « héritages plutôt encombrants de l'anarchie du passé. Car, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, CITES, est revenue à la charge sur le sort réservé à des stocks déclarés de ces richesses enfouies ou à vue d'œil. Sans éluder les questions, Baomiatotse

Vahinala Raharinirina avance à pas comptés. En clair, les autorités essaient de remettre à plus tard l'inventaire des stocks déclarés et optent, par prudence, pour la gestion des réserves saisies.

### Une altitude prudente

En marge de la cérémonie officielle de lancement d'un nouveau projet américain au profit de la lutte contre le trafic des espèces, du côté d'Ivondry, elle a effleuré les contours de ce sujet on ne peut plus délicat. « Maintenant, nous avançons selon la formule bien sentie step by step, étape par étape ou pas à pas. Nous souhaitons exploiter les rondins saisis puis entrons dans le traitement des stocks qui avaient fait l'objet de déclaration en bonne et due forme, il y a dix ans de cela ». Une attitude prudente tout à fait compréhensible qu'elle justifie par un argumentaire bien structuré.

« Il est compliqué de tout faire en même temps. Cela dessine une quadrature du cercle où l'on ne s'en sort pas. Comme ce fut le cas cette dernière décennie ». Ainsi, elle entend commencer par l'existant. « Avec les 19 000 unités et non celles éparpillées et comptées

ailleurs. À utiliser localement, suivant les lignes directrices tracées par les chefs de l'Exécutif » soutient-elle. En citant l'exemple de la reconstruction du palais de la Reine et l'attribution d'une partie de ces bois précieux. C'est de cette manière qu'elle présente la collaboration avec la CITES. Sachant que Madagascar éprouvait des difficultés à faire adopter son plan pour maîtriser ces cas ambulants.

Ce qui a rendu tendues les relations avec la CITES. En filigrane, des opérateurs économiques ont insisté pour les vendre. Afin de financer des projets régionaux au nom de la décentralisation budgétaire. Ce qui nous ramène en 1974 où ces revendications ont conduit le pays vers une guerre civile évitée de justesse. Et rappellent aussi les 30 000 rondins interceptés au Singapour en avril 2014. Quand le régime HVM était à l'apogée de sa gloire naissante. Au mois de mai, une relance pour « un vol de rapatriement » de ces « valeurs refuges » de 47 millions de dollars a été initiée. Mais sans lendemain.

## Agriculture et élevage : Soutien de la France

MARC A. | MA-LAZA | 20 OCTOBRE 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'élevage Harifidy Ramilison a reçu mardi, SEM Christophe Bouchard, pour faire le point sur la coopération bilatérale.

La France soutient actuellement le développement de la filière laitière avec l'arrivée de 165 vaches montbéliarde, dans le cadre du projet « titre vert »

réalisé dans la région Vakinankaratra. La coopération entre les collectivités décentralisées apporte également un appui au développement de l'agriculture et de l'élevage. Il en est ainsi de la coopération entre la région Nouvelle-Aquitaine et la région Itasy, deux régions jumelées depuis 14 ans.



## Afrique – Prix Anzisha 2021 : Tsantatiana et Mahefarivo, meilleures jeunes entrepreneurs

L'EXPRESS | 21 OCTOBRE 2021

Les noms des vingt-six lauréats du Prix Anzisha 2021 pour les meilleurs entrepreneurs d'Afrique ont été dévoilés le 20 octobre. Ces jeunes de 18 à 22 ans ont été sélectionnés à travers des tests et des épreuves éliminant la majorité des centaines de candidats venant de toute l'Afrique.

Les vingt-six premiers entrepreneurs sélectionnés viennent de dix-sept pays, dont 30 % de pays francophones. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo (RDC), du Kenya, de Madagascar, du Nigeria, du Mali, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie, du Togo, de l'Ouganda et du Zimbabwe. Le Nigeria a brillé en ayant placé quatre jeunes porteurs de projets. dix des vingt-six entrepreneurs sélectionnés pour cette année sont des femmes, ce qui tient d'une bonne représentation.

Parmi eux, Tsantatiana Fideranaharilala Rakotoarimanga, 22 ans, et Mahefarivo Thierry Andrianarisoa, 21 ans, ont porté haut les couleurs de Madagascar pendant cette sélection. La première est la fondatrice d'une agence d'aide aux étudiants malgaches pour leur inscription dans des universités à l'étranger, une agence dénommée Dream Study. Quant à Mahefarivo, accompagné de deux amis, ont créé Coufé Madagascar qui est une marque de mode spécialisée dans les t-shirts brodés et personnalisables. Les produits Coufé sont fabriqués à la main par des femmes détenues en prison.

Le profil des activités des deux Malgaches ont marqué le jury avec des services innovants pour Dream Study, et des produits fabriqués dans un sens élevé du social pour Coufé. Chacun des 26 jeunes sélectionnés pour 2021 bénéficiera d'une bourse de 5 000 dollars en guise de financement direct et de 15 000 dollars de budget d'accompagnement pour son entreprise durant les trois prochaines années.

### Récompenser l'excellence



«Nous avons constaté clairement qu'une transition de l'enseignement secondaire ou tertiaire directement vers l'entrepreneuriat durable nécessite à la fois un soutien financier et un soutien à l'apprentissage. Grâce à notre partenariat à long terme avec la Mastercard Foundation, nous sommes ravis d'annoncer non seulement une augmentation du nombre de bourses que nous pouvons offrir chaque année, mais aussi du soutien financier que chaque entreprise recevra», s'est félicité Josh Adler, directeur exécutif du prix Anzisha.

La cuvée 2021 du Prix Anzisha s'est vue très fournie en diversité d'activités. Les jeunes ont présenté des projets dans les domaines très différents : l'éducation, la santé, l'agriculture, la fabrication, l'énergie et la beauté.

«Notre offre de bourses a été essentiellement redéfinie comme une alternative ou un accompagnement à l'enseignement universitaire pour les entrepreneurs de cette tranche d'âge. Les grands prix qui récompensaient les réalisations avant la sélection en tant que boursier, récompenseront désormais l'excellence des jeunes entrepreneurs qui donnent l'exemple en matière de création d'emplois, de croissance de l'entreprise, de narration

et d'amélioration des processus au cours de la période où ils sont boursiers », a expliqué Josh Adler.

Rappelons que l'année dernière, Matina Razafimaha, jeune entrepreneure malgache, a aussi figuré parmi les finalistes de Anzisha Price. Elle est la fondatrice de Sayna, la première école digitale de Madagascar. Née en Côte d'Ivoire, elle a grandi à Madagascar et a fait ses études supérieures à La Sorbonne, en France. Elle a créé la première école digitale à Madagascar il y a trois ans. C'est une école qui sélectionne, forme et place de futurs talents digitaux malgaches au sein d'entreprises.

«J'ai eu la chance d'aller dans de grandes écoles sans payer de frais de scolarité, alors que les jeunes à Madagascar n'ont pas cette opportunité-là. C'est une injustice pour moi et je voulais changer cela », a confié Matina. Ce qui fait la particularité de Sayna, c'est qu'elle offre la possibilité aux étudiants de payer les frais de formation après qu'ils aient obtenu un travail: « on a un service de carrière qui accompagne les étudiants et qui les préparent à trouver un travail. On les oriente aussi pour les placer par la suite dans des entreprises nationales et internationales », a aussi indiqué la jeune entrepreneure.

# Solidis – Sipem Banque : Un partenariat pour faciliter l'accès au logement

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 21 OCTOBRE 2021

*Une convention de partenariat a été signée hier entre le directeur général de Solidis Garantie, Jean Marc Ravelomanantsoa et le directeur général de Sipem Banque, Brillant Rakotoarison, à Andavamamba.*

L'objectif est de faciliter l'accès des clients de la banque au logement, à travers la caution immobilière de Solidis. Ces derniers peuvent ainsi surmonter l'obstacle de la recherche de garantie grâce à cette convention de partenariat entre les deux parties. Il est à noter que c'est un principal facteur retardant la constitution de leur dossier de demande de crédit immobilier au niveau des banques. « Cette démarche est l'aboutissement d'un ensemble d'actions concrètes mise en place par la Sipem Banque dans le but d'améliorer et de diversifier les offres de crédits immobiliers à sa clientèle de plus en plus variée. Ce nouveau crédit dénommé Tranosoa permet ainsi aux clients de construire ou acquérir la maison de leur

rêve aujourd'hui tout en payant à des durées plus longues et à leur rythme », a expliqué Brillant Rakotoarison, le directeur général de Sipem Banque.

**Mission sociale.** Pour sa part, Solidis Garantie est également reconnu pour sa volonté affichée d'accompagner et de faciliter l'accès à la propriété des ménages malgaches à travers l'un de ses produits phares, la caution immobilière. « En ce qui concerne l'immobilier, nous avons signé jusqu'ici quatre conventions de partenariat avec les grandes banques dont Sipem. Ce qui permet de renforcer notre mission sociale visant à accompagner les particuliers à réaliser leur rêve de devenir propriétaires de leur maison », a fait savoir Jean Marc Ravelomanantsoa,



le directeur général de Solidis Garantie. Par ailleurs, « nous ne ménageons pas nos efforts de contribuer au développement des PME à Madagascar via des appuis essentiels sur les points techniques et financiers, et ce, par le biais des solutions de garanties et de financements sur-mesure », a-t-il conclu.

# Reprise post-Covid - Le spectre d'une inflation menace l'économie

HARY RAKOTO | LA VERITE | 21 OCTOBRE 2021

Garantie et fonds propres sont les premiers facteurs bloquant la majeure partie des malgaches désireux d'acquérir un bien immobilier. Ce constat a été exposé, hier à Andavamamba, lors de la signature de convention entre Sipem Banque et Solidis Garantie portant sur la facilitation d'accès aux crédits immobiliers, tant pour les professionnels que pour les particuliers. A Madagascar, lorsqu'on souscrit à un prêt immobilier auprès d'une institution bancaire, cette dernière demande l'hypothèque du bien pour garantir les fonds qu'elle met à la disposition des clients. Tant que le remboursement du prêt ne sera pas honoré, le client ne pourra vendre et des frais supplémentaires lui seront demandés. S'il n'a plus les moyens de rembourser l'argent qu'il a emprunté, son bien lui sera automatiquement saisi à hauteur de la somme qu'il doit. « A travers cette convention, les deux entités conjuguent leurs efforts en faveur des clients en facilitant l'accès au crédit grâce à la caution immobilière de Solidis », explique Jean Marc Ravelomanantsoa, directeur général de Solidis. En effet, dans la procédure standard, les banques exigent à ce que le gage de l'hypothèque soit le terrain et la future maison même quand le client demande un crédit immobilier.

## Procédure fastidieuse

Les étapes à suivre dans cette procédure standard sont parfois fastidieuses voire impossibles quand le demandeur de prêt n'est pas propriétaire du terrain.



« Avec cette caution immobilière, les procédures de demande de crédit immobilier seront allégées. Au lieu de demander aux clients l'inscription d'une hypothèque ferme, nous ne leur réclamons plus qu'une promesse d'hypothèque », rajoute Brillant Rakotoarison, directeur général de Sipem banque. Ainsi, les particuliers pourront effectuer un emprunt auprès de l'établissement même si le terrain sur lequel ils envisagent de bâtir leurs maisons ne leur appartient pas, grâce toujours à cette caution immobilière fournie par Solidis Garantie. Il suffit que l'emprunteur, un particulier client de la banque, dispose d'une source de revenu permanente s'il effectue une

profession libérale ou bien s'il est un salarié. En somme, cette convention de partenariat entre les deux parties contribue à aider les clients particuliers à surmonter l'obstacle de la recherche de garantie. Grâce à cette caution, le client pourra vendre son bien et c'est au nouvel acquéreur de payer la caution. Si l'emprunteur a des problèmes d'argent entre-temps, Solidis se porte garant auprès de la banque en sa faveur. De plus, il n'y aura aucune mauvaise surprise puisque le montant de la caution est connu à l'avance et versé une bonne fois pour toutes. Par ailleurs, le délai de prêt peut être prolongé ce qui baissera les mensualités à payer par mois.

# Budget – Dans l’attente des 48 millions de dollars du FMI

ERIC RANJALAHY | L'EXPRESS | 21 OCTOBRE 2021

*Revoir à la hausse les prix des carburants, même à petite goutte, peut éveiller l’attention du Fonds monétaire international, FMI, sur le cas de Madagascar.*

Une décision conforme aux engagements du gouvernement. Les prix du carburant ont connu une légère hausse dans la nuit de mardi à mercredi, comme on dit. Une majoration de 20 ariary par litre pour le sans-plomb et le gasoil. Il n’était plus question de discrimination pour raison sociale. Au passage, la rencontre entre Andry Rajoelina, ministre de l’Énergie et des hydrocarbures, avec des représentants des pétroliers, censée être celle d’une entente consensuelle, n’a abouti à rien de concret.

Était-ce alors le déclic attendu par le conseil d’administration du Fonds monétaire international, FMI, pour débloquer la seconde tranche de la Facilité élargie de crédit, FEC? Car, la traditionnelle mission de revue, cette fois-ci conduite par Frédéric Lambert, a été déjà bouclée. Et que le gouvernement malgache a suggéré que les deux premières tranches de la FEC, de 48 millions de dollars chacune, d’inscrire ces « aides à la balance de paiement » à la rubrique des aides budgétaires. Un transfert de fonds inhabituel au regard des dogmes immuables du FMI. En tout cas, de source officielle, « le processus d’élaboration du projet de loi de finances initiale pour 2022, a été achevé », sans plus de détails. Il est attendu l’arbitrage des Conseils du gouvernement et des ministres.

D’autant que le gouvernement, pour mettre ou atteler Madagascar « sous-programme », a accepté un sacro-saint principe. « Les autorités maintiendront également les prix des carburants à un niveau conforme avec les coûts du marché, afin d’éviter l’accumulation de nouveaux passifs envers les distributeurs de carburant » mentionne le communiqué du FMI en date du 12 février avant l’octroi de la FEC le 29 mars.

Même si ces augmentations ont été plutôt symboliques, minimes et insignifiantes par rapport à la montée en flèche des cours du baril du Brent sur le baromètre des cotations boursières internationales. Et vis-à-vis de la dévaluation continue de l’ariary sur sa parité avec dollar au Marché interbancaire de devise, MID, elles allaient « dans le bon sens » aux yeux des instructeurs du FMI. Ils ont souvent indiqué que « subventionner les prix du carburant constitue une forme inacceptable de l’équité sociale. Car, cela favorise les nantis de la société, à



Le ministre de l’Économie et des finances Rindra Hasimbelo Rabarinirinson.

bord de leurs belles voitures. Ils sont à même de supporter la vérité des prix du carburant ». Une analyse qui vaut ce qu’elle vaut.

## **Bel enthousiasme**

Mais il se peut que ce soit la première gorgée de vagues successives de la tendance haussière à venir. Une nouvelle pandémie mondiale qui se propage à laquelle Madagascar ne peut échapper. Dans ces conditions, la présidente de l’Assemblée nationale, Christine Razanamahasoa insiste que « les documents relatifs au projet de loi de finances initiale, PLFI 2022, soient remis à temps aux députés ». Comme si ceux-ci manifestaient un bel enthousiasme pour débattre de son contenu. Il est à rappeler aux honorables des travées du palais de Tsimbazaza quelques repères instaurés par le FMI parmi les clauses du contrat scellé avec cette institution. Avant de passer à l’examen des propositions gouvernementales.

« La politique budgétaire du programme devrait être orientée vers l’accroissement des recettes intérieures. Un plan ambitieux de mobilisation des recettes à moyen terme doit s’appuyer sur une stratégie globale de réformes fiscales et de collecte des recettes. Cela permettra de libérer des ressources publiques pour augmenter l’enveloppe de dépenses pour les secteurs sociaux, notamment la santé et l’éducation, ainsi que pour augmenter les investissements publics, tout en préservant la viabilité de la dette. La composition des dépenses sera améliorée grâce à la limitation des transferts, notamment aux entreprises

publiques, et à une meilleure budgétisation de la masse salariale et des retraites ».

En outre, « le programme va relancer le programme de réformes structurelles, réduire les risques budgétaires, y compris ceux en lien avec l’exposition aux catastrophes naturelles qui peuvent être exacerbées par le changement climatique, comme le montre la grave sécheresse qui affecte le sud de Madagascar. Le plan de redressement opérationnel et financier de la société publique d’électricité et d’eau Jirama sera mis en œuvre pour rendre l’entreprise viable sur les plans opérationnel et financier, réduisant ainsi le besoin de transferts publics ».

En résumé, « le programme vise à soutenir la reprise après la pandémie, à préserver la stabilité macroéconomique et à faire progresser la dynamique de réforme pour stimuler une croissance durable et inclusive. Les mesures clés dans le cadre du programme soutenu par le FMI se concentreront sur la reconstitution d’un espace budgétaire pour permettre les investissements et les dépenses sociales indispensables, la reprise et l’avancement des programmes de réforme structurelle et de gouvernance, et le renforcement du cadre de la politique monétaire ».

Le décor est ainsi planté. Il appartient aux élus de Tsimbazaza de lire entre les lignes un volumineux dossier bourré de chiffres. Aude là des clivages politiques. Qui les divisent plus que jamais avec la présidentielle de 2023 déjà présente dans le coin de leurs têtes.

## Alimentation et agriculture : La FAO, le FIDA et le PAM répondent présents

HANITRA R. | MIDI MADAGASIKARA | 21 OCTOBRE 2021

*La tenue de la Foire de l'élevage, de la pêche et de l'agriculture (FEPA) la semaine dernière, du 15 au 17 octobre 2021, a permis de rassembler trois causes, à travers trois journées internationales majeures, occasions saisies par trois agences du Système des Nations Unies basées à Rome (RBAs) de réaffirmer leur soutien au gouvernement à Madagascar.*

Cette foire, organisée par « Malagasy Professionnels de l'Élevage » (MPE), a accueilli la célébration de la journée mondiale de l'alimentation. Le 15 octobre, coïncidant avec la journée internationale de la femme rurale et le 17 octobre avec la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, et compte tenu du rôle déterminant des femmes en milieu rural dans les systèmes alimentaires, trois agences onusiennes basées à Rome (RBAs), à savoir la FAO, le PAM et le FIDA, ont saisi l'occasion pour réaffirmer leurs appuis au gouvernement malgache, à travers notamment le ministère de l'Agriculture et de l'élevage, en matière de développement de l'agriculture et de lutte contre l'insécurité alimentaire. Faut-il rappeler que le mandat de ces trois agences est centré en grande partie sur la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

**Mandat.** La FAO, le FIDA et le PAM ont ainsi apporté leur soutien pour le relèvement rapide des populations vulnérables affectées par l'insécurité alimentaire dans le Sud de Madagascar, mettant leur complémentarité au profit de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans cette partie de l'île. Ce, avec le concours synergique des autres acteurs du développement. « La transformation structurelle proposée par le MINAE pour les trois régions du Sud à travers le développement des

capacités productives des populations rurales, l'accès durable à l'eau et aux technologies et pratiques résilientes au changement climatique et la mise en place, entre autres, de banques alimentaires et de banques de semences, est soutenue par les RBAs », a-t-il été affirmé.

**Investissements.** Pour apporter des réponses structurelles à la vulnérabilité des populations rurales du Grand Sud de Madagascar, le FIDA préconise d'investir dans l'accès aux infrastructures hydroagricoles et aux technologies et pratiques adaptées et résilientes aux chocs climatiques. Réduire la vulnérabilité du Sud est une priorité non négociable du FIDA et il est primordial d'investir tant dans l'accès aux infrastructures de base comme les routes, les pistes, l'eau, l'électricité, etc., que dans le renforcement des capacités des institutions rurales de proximité qui apportent des services aux populations rurales, notamment en matière d'accès aux intrants et aux conseils agricoles, aux informations agrométéorologiques, aux services financiers, etc.

**Agir sur les risques climatiques.** Selon le PAM, « Des dizaines de milliers de vies sont en danger dans le Sud de Madagascar, l'un des nombreux endroits du monde où le changement climatique a entraîné des conditions de famine ». Et de préciser que des sécheresses consécutives ont plongé près de 1,1

million de personnes dans une situation de faim extrême. Près de 14 000 d'entre elles se trouvent dans des conditions proches de la famine et ce nombre devrait doubler d'ici à la fin de l'année. Jusqu'à 63% des habitants du Sud du pays sont des agriculteurs de première génération qui ont vu leurs moyens de subsistance s'effondrer et leur seule source de nourriture se tarir à cause de la sécheresse. Les communautés vulnérables, dont la grande majorité dépend de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage et qui contribuent le moins à la crise climatique, continueront à subir les plus gros des impacts avec des moyens limités pour amoindrir le choc. « Nous devons aller au-delà de la gestion des conséquences des crises et agir plutôt sur les risques climatiques afin qu'ils n'aient plus le pouvoir de détruire la sécurité alimentaire des communautés vulnérables », soutient alors le PAM.

Les trois agences d'unir ainsi leurs voix en affirmant qu'il est de la responsabilité de tous, de sensibiliser sur « l'importance d'un mode de vie sain et durable », dans la mesure où l'issue dépend des efforts déployés pour atténuer les effets du changement climatique, la dégradation de l'environnement. En somme, mettre en place un mouvement pour l'alimentation qui prône un changement ambitieux.

## Enseignement supérieur – Une nouvelle université privée à Ambohidratrimo

MIANGALY RALITERA | L'EXPRESS | 21 OCTOBRE 2021

Une université privée voit le jour à Ambohidratrimo. Elle ouvrira ses portes aux étudiants de première année pour la mention Hautes études en Commerce et Management (HECM), à compter de l'année universitaire 2021-2022. « L'objectif de l'université est l'adéquation entre la formation et le marché de l'emploi. Le management, l'administration des entreprises, le marketing, le commerce international, la finance et la comptabilité, sont des domaines qui recrutent », indique le Dr Jesy Ramanamisata, directeur de la mention HECM. C'était au Campus-Telma, au Galaxy Andraharo, hier, dans le cadre de la présentation de cette nouvelle université.

L'inscription au concours pour le recrutement d'étudiants en Licence grade 1 dans cette mention est ouverte depuis le 7 octobre. Et le concours aura



Le Dr Jesy Ramanamisata directeur de la mention HECM.

lieu le 10 novembre. La rentrée est prévue pour la fin du mois de novembre. Cette université a une capacité d'accueil de cent étudiants, pour la première année de la mention HECM. L'université d'Ambohidratrimo a deux autres programmes d'étude : la mention Hautes études en Sciences

et technologies (HEST) et la mention Hautes études en Philosophie (HEP). Ces deux parcours ne seront ouverts qu'à partir de l'année prochaine. Le Dr Jesy Ramanamisata a précisé que le parcours HECM a déjà obtenu une habilitation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Cette nouvelle université privée se distingue des autres par ses infrastructures. « Les salles, le cadre, les mobiliers, tout est haut de gamme. Cette université propose également du logement pour les étudiants. C'est une grande première pour les universités privées. Cinquante à quatre-vingt chambres sont prévues. Les travaux sont en cours. Un complexe sportif verra également le jour dans cette université, ainsi qu'une salle de restauration », cite un responsable de l'université.

# Consommation – Le défi de la digitalisation

L'EXPRESS | 22 OCTOBRE 2021

*Madagascar compte sur une politique d'accélération de son processus de digitalisation pour à la fois rattraper son retard technologique et offrir à son économie de nouveaux arguments pour se redynamiser et pour mieux capter les investissements.*

Les autorités ont choisi depuis quelques années d'accorder un intérêt de premier plan à la digitalisation de ses secteurs public et privé. Mais la donne a connu un changement notable au mois septembre de l'année dernière suite à la signature avec la Banque mondiale d'un crédit de 140 millions de dollars du Mécanisme de financement complémentaire de l'Association internationale de développement (IDA) et une subvention de 3 millions de dollars du Mécanisme de Financement Mondial (GFF) pour renforcer le système de gestion de l'identité du pays, rationaliser et numériser les services clés et améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services dans certains secteurs, tels que la santé.

Grâce à cet appui conséquent, Madagascar peut lancer des projets d'envergure comme la création d'un système de gestion de l'identité efficace et sûr, notamment en modernisant le registre d'état civil interopérable et les bases de données nationales d'identité. Dans le cadre de cet effort, le projet va mettre en place le centre national d'enregistrement et d'identification des faits d'état civil, des procédures simplifiées d'enregistrement et de gestion des identités, un numéro d'identification unique dès la naissance et une meilleure sécurité des données. Cela fournira l'infrastructure et les processus nécessaires pour authentifier les données dans l'ensemble des services gouvernementaux, permettant ainsi une utilisation plus facile et plus rapide des données pour la fourniture de services. Cela facilitera également le recensement régulier des faits d'état civil à des fins démographiques et de statistiques de l'état civil et renforcera le rôle du secteur de la santé pour contribuer à l'enregistrement rapide des événements d'état civil.

Il a été expliqué que cette opération fait partie d'un ensemble plus large d'ajustements des programmes nationaux qui se basent sur le constat selon lequel investir dans la transformation numérique est un projet pertinent.

Marie-Chantal Uwanyiligira, responsable des opérations de la Banque mondiale pour Madagascar a soutenu que la rationalisation et la numérisation des services et l'amélioration de l'identification des citoyens peuvent contribuer à fournir des services plus rapides et plus efficaces à la population



et au secteur privé et jouer un rôle essentiel pour acter un développement solide.« La numérisation des services peut contribuer à améliorer les performances, la redevabilité et la transparence du secteur public, tout en réduisant les fuites grâce à l'automatisation », a souligné pour sa part Heriniaina Andrianasy, un des chargés du projet de transformation numérique du pays.

Les promoteurs du programme de digitalisation sont aussi convaincus que Madagascar va pouvoir accroître sa résilience au changement climatique en réduisant la vulnérabilité des systèmes numériques et des services publics aux catastrophes naturelles grâce à des protocoles solides de continuité des activités en cas d'interruption de service pouvant résulter d'événements climatiques. En cas de catastrophes naturelles ou d'événements extrêmes liés au climat, les infrastructures, y compris le stockage externe de données numériques, pourront être exploitées pour protéger les données, les dossiers et les canaux de prestation de services électroniques essentiels.

## **Renforcer la capacité de résilience**

Il a alors été rappelé que plusieurs opportunités de transformation numérique existent à Madagascar. Le pays dispose d'une forte réserve de talents en matière de développement de logiciels, avec environ 500 à 600 ingénieurs en logiciels qualifiés qui obtiennent leur diplôme chaque année, et d'un secteur privé dynamique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication qui peut être mis à profit pour fournir des services numériques adaptés aux besoins de la population.

Toutefois, si Madagascar est souvent

salué comme ayant l'une des connexions internet les plus rapides au monde, le coût de la connectivité internet mobile, qui représente 40 % du PIB par habitant pour 1 gigaoctet (Go), reste prohibitif. Moins de 15% de la population peut accéder à internet si environ deux tiers de la population possède un téléphone mobile. Il reste ainsi des efforts importants à faire pour ouvrir internet au plus grand nombre malgré le fait que les possibilités de prestation de services multimodaux, qui peuvent cibler les personnes peu alphabétisées ou disposant des téléphones les plus rudimentaires, existent déjà.

Selon les promoteurs du projet EGouvernance, l'une des priorités du gouvernement est d'améliorer le climat des affaires et faciliter les investissements. Cela implique la mise en œuvre de réformes légales, réglementaires et procédurales afin d'accélérer les délais de traitement et de faciliter les procédures administratives. Dans cette optique, une réforme d'envergure a été lancée afin de mettre en place un système d'e-gouvernance qui mènera Madagascar vers la digitalisation de son administration publique. Le Programme de Réforme pour l'Efficacité de l'Administration (PREA) est le fer de lance de cette réforme avec pour mission de développer l'efficacité de l'administration publique malgache. Une partie de ces réformes sera menée sous le couvert du Projet de Gouvernance Digitale de l'Identité Malagasy (PRODIGY). À travers un identifiant unique, la couverture sociale se fera d'une manière plus facile et spontanée. Cela permettrait également d'améliorer le service public au profit des citoyens, des investisseurs nationaux et étrangers.

# Juridi'Kafe : Le rendez-vous des grands noms du droit malgache

R. EDMOND | MIDI MADAGASIKARA | 22 OCTOBRE 2021

Intitulé « *Juridi'Kafé : Droit et Livres autour d'une tasse de café* » et organisé par le cabinet MCI le 14 octobre dernier, le colloque a vu la participation d'éminents juristes tels qu'Anaclef Imbiki, Nelly Rakotobe, Honoré Rakotomanana, Pr. Alisaona Raharinarivonirina, Pr. Ernest Njara, Iony Randrianirina, Léon Dola Andrianasolo et Raphaël Jakoba.

Partir à la rencontre des hommes et des femmes derrière chaque ouvrage juridique et qui « conservent l'héritage d'un savoir millénaire », tel était, selon Véronique Andriambelo, directeur général de MCI, l'objectif du cabinet en organisant Juridi'Kafe.

Événement inspiré par le concept de café littéraire, héritage des Lumières, Juridi'Kafe se voulait être avant tout un moment de partage et un rendez-vous en toute convivialité avec les « monstres du droit malagasy », comme Léon Dola Andrianasolo aime les appeler. Spécialistes de renom, ces « Raiamandreny » sont une véritable source de fierté en ce qu'ils ont contribué à former des générations entières et en ce qu'ils participent à la diffusion et à la démocratisation du droit à Madagascar.

## Personnalités prestigieuses

Le colloque s'est distingué par la participation de personnalités prestigieuses et par la richesse des thématiques abordées qui vont du droit pénal au droit processuel en passant par le droit du travail et le droit commercial. Honoré Rakotomanana, éminent spécialiste du droit pénal et auteur prolifique, a ouvert la première table ronde en parlant de ses nombreux ouvrages en droit pénal et en procédure pénale. Nelly Rakotobe,



Premier Président Honoraire de la Cour Suprême et expert reconnu en droit du travail, pour sa part, a présenté la dernière édition de son ouvrage Droit malgache du travail (2017) ainsi que son ouvrage consacré à l'histoire de la Cour Suprême de Madagascar. Maître de conférences à l'Université de Grenoble-Alpes, Iony Randrianirina a, dans une vidéo pré-enregistrée, présenté ses deux ouvrages sur le droit commercial (2021). Enfin, pour clôturer la première table ronde, Léon Dola Andrianasolo a parlé de son ouvrage sur le droit malgache des obligations (2021) qui tient compte du développement des NTIC.

## Relève assurée

La deuxième table ronde a vu la participation du Professeur Alisaona Raharinarivonirina, un des précurseurs dans la rédaction d'ouvrages juridiques à Madagascar, qui s'est réjoui d'avoir

des « continueurs » et de voir que la relève est assurée. Un autre professeur a participé, par vidéo pré-enregistrée, à la deuxième table ronde. Il s'agit du Professeur Njara Ernest qui vient malheureusement de décéder le 19 octobre dernier. Auteur de dix ouvrages, il a évoqué son ouvrage sur le Droit processuel (2021) et a promis que son ouvrage sur le Droit de la famille sera publié en 2022. Anaclef Imbiki, ancien Garde des Sceaux et fin analyste de la vie politique malgache, quant à lui, a exposé les grandes lignes de son ouvrage intitulé La réconciliation nationale à Madagascar : Une perspective complexe et difficile (2014). Raphaël Jakoba, manager associé du cabinet MCI et spécialiste de l'arbitrage et du commerce international, a introduit le Guide des traités internationaux sur le Droit commercial international (2011). Enfin, le chef du Département MCI Development, Emilian Tahindro, a présenté la revue MCI, revue publiée depuis 2003 et spécialisée en droit des affaires à Madagascar. En conclusion, la première édition de Juridi'Kafe a permis de partir à la rencontre des personnes légataires et dépositaires de pans importants du savoir juridique à Madagascar. Placé sous le signe du partage et du fihavanana, l'événement a en tout cas été salué par le public.

# Ministre de l'Energie et des Hydrocarbures - « La hausse des prix à la pompe n'est pas encore d'actualité »

ROVA RANDRIA | LA VERITE | 22 OCTOBRE 2021

Préserver le pouvoir d'achat des consommateurs malagasy. Avec les tensions actuelles concernant le cours du pétrole sur le marché international, la question de la révision des prix à la pompe est de nouveau sur la table. Madagascar, qu'il le veuille ou pas, est affecté directement par ces tensions. « Toutes les compagnies pétrolières opérant dans le pays se plaignent énormément, étant donné la situation. De leur point de vue, les prix devraient enfin être revus à la hausse. Toutefois, nous n'allons toucher le prix des produits pétroliers sans obtenir des arguments bien convaincants. C'est pourquoi, la hausse des prix à la pompe n'est alors pas encore d'actualité pour le moment. Nos actions à l'heure actuelle ne se concentrent ni sur la hausse ni sur la baisse des prix à la pompe » soutient Andry Ramaroson, ministre de l'Energie

et des Hydrocarbures, hier, durant une descente inopinée au centre médico-social de la JIRAMA.

Pour le moment, l'équipe du ministère se concentre sur l'audit de la structuration des prix.

« Nous allons analyser plusieurs paramètres dans le secteur du pétrole pour mettre en œuvre cet audit. Nous devons par exemple considérer les devises utilisées dans l'achat, le fret mais aussi le volume d'achat. Nous n'allons pas nous contenter de suivre ce que nous disent les pétroliers, nous devons mener notre propre enquête. Il ne faut pas oublier que l'Etat travaille en premier pour le peuple malagasy. Cependant, cela ne veut pas dire que nous allons tuer les pétroliers en sachant qu'ils contribuent grandement aux recettes de l'Etat », a détaillé le responsable. La décision finale

concernant les prix affichés dans les stations-services, s'ils augmentent ou diminuent, dépendra alors de cet audit. « Les pétroliers ont par exemple évalué que leur manque à gagner atteint les 100 milliards d'ariary, sauf qu'après analyse, nous avons constaté que ce manque tournait autour de 50 milliards d'ariary seulement. Des calculs sont donc faussés d'où tout l'intérêt de cet audit », rajoute-t-il.

Mais le ministère a tout de même laissé entendre que la question des subventions du secteur pétrolier n'est pas à écarter définitivement. Pour lui, l'Etat peut toujours apporter sa contribution si c'est nécessaire pour préserver les consommateurs. Pour l'heure, il faudra donc encore attendre les résultats de cet audit.



# Plan Emergence du Sud : Andry Rajoelina demande plus de contribution des PTF

DAVIS R. | MIDI MADAGASIKARA | 22 OCTOBRE 2021

Une rencontre entre les autorités malagasy et les partenaires techniques et financiers s'est déroulée hier à Iavoloha.

« Malgré les actions dans le passé et toutes les aides de la part des organismes internationaux durant des décennies, la famine est encore persistante dans le Sud ». C'est l'annonce faite hier par le président Andry Rajoelina. En effet, une rencontre entre l'Etat malagasy représenté par le président de la République et quelques membres du gouvernement, les membres de la Chancellerie étrangère ainsi que les partenaires techniques et financiers s'est tenue hier au Palais d'Iavoloha. Une occasion de faire l'état des lieux de la situation sur le terrain, par rapport notamment au problème de malnutrition aiguë et le Kere qui prévalent dans le Sud, les effets du changement climatique et la protection de l'environnement ainsi que la vaccination dans le cadre de la pandémie de Covid-19. Des sujets que le locataire d'Iavoloha qualifie d'« urgents, voire vitaux, qui doivent être abordés ensemble afin de mieux coordonner les actions et obtenir des résultats rapides et palpables ».

**Assistanat.** En ce qui concerne le Sud, Andry Rajoelina a profité de cette rencontre pour demander plus de soutien et de contribution des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre du Plan Emergence du Sud.

Actuellement, la situation d'insécurité alimentaire et la malnutrition dues à la sécheresse touchent plus d'un million de personnes à Madagascar dont plus de 500 000 enfants vivant dans la partie Sud de la Grande île. Selon ses dires, « L'urgence n'est pas seulement à l'intervention ponctuelle comme ce qui a toujours été le cas auparavant. Elle est surtout celle de l'action stratégique pour apporter un changement radical et durable. Nos actions doivent être mieux coordonnées pour qu'elles soient plus efficaces et optimales ». Pour convaincre les représentants de la Communauté internationale, le Chef de l'Etat a mis en avant les actions menées actuellement par le gouvernement malagasy dans le Sud. « Notre stratégie repose sur une volonté d'impacter durablement et non pas perpétuer la situation d'assistanat de ces populations en grande précarité depuis des décennies », a-t-il soutenu tout en évoquant, entre autres, les différents projets touchant les domaines de l'agriculture et de l'élevage, dont l'objectif est de favoriser la création d'emplois et de promouvoir la résilience communautaire par la distribution de parcelles de terrains, des semences et des ruminants afin que la population du Sud puisse parvenir, à terme, à une autonomie alimentaire et avoir une source de revenus. Face à l'urgence de la situation, le gouvernement malagasy a déjà lancé la mise en œuvre, bien que ce soit pour le moment partielle, du

Plan Emergence du Sud. Une initiative financée sur fonds propres de l'Etat malagasy, affirme le président Andry Rajoelina. En vue de concrétiser la réalisation complète de ce plan, il exhorte une mobilisation des PTF, et les appelle à consentir l'allocation de plus de ressources. « Nous avons besoin de vous pour relever les nombreux défis du développement de Madagascar... Nous souhaitons plus que jamais vous associer à la réalisation de l'émergence de Madagascar », lance-t-il.

**COP26.** En vue de la réouverture des frontières, la question de la Covid-19 a également été évoquée durant cette rencontre. Le Chef de l'Etat n'a pas manqué de remercier les partenaires techniques et financiers qui ont contribué à l'accès du peuple malagasy aux vaccins contre cette pandémie mondiale. Le président Andry Rajoelina a souligné que la population malagasy est sensibilisée et sollicitée à se protéger contre le Coronavirus à l'aide des nombreuses solutions mises à leur disposition. « Les actions entreprises par le ministère de la Santé se poursuivent et s'intensifieront », a-t-il souligné. Pour ce qui est du volet environnemental, le numéro Un d'Iavoloha a mis en exergue la participation de la Grande île à la Conférence mondiale sur les changements climatiques (COP26) qui aura lieu au mois de novembre prochain à Glasgow.

## Développement rural : Vers une harmonisation des actions de toutes les parties prenantes

NAVALONA R. | MIDI MADAGASIKARA | 22 OCTOBRE 2021

Une réunion mensuelle de la Plateforme de Coordination Stratégique du Développement Rural (PCS-DR) a été organisée dernièrement au sein du ministère de l'Agriculture et de l'élevage à Anosy. « Cette réunion de concertation a pour objectif d'harmoniser et de coordonner les actions de notre département avec celles des partenaires techniques et financiers pour un développement rural et durable », a expliqué le ministre de tutelle, Harifidy Ramilison, lors de l'ouverture de la cérémonie. Cette rencontre a vu la participation de différents partenaires techniques et financiers, dont entre autres, l'AFD, la FAO, la GIZ, l'ONN, la Bad, l'Union Européenne, l'USAID, la Jica, l'Onudi, le Fida, l'Unicef et le Pam. Dans le cadre de cette réunion, il a également exposé les grandes lignes



de la politique de développement agricole ainsi que les actions prioritaires du ministère de l'Agriculture et de l'élevage afin de relever le défi qu'est l'autosuffisance alimentaire. Les actions

visant à promouvoir l'accroissement de la production agricole et rizicole ne sont pas en reste, et ce, afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à Madagascar.